



**Les membres du
CONSEIL MUNICIPAL
de MEYNES
sont convoqués en séance ordinaire**

**Le 5 juin 2026
à 18 heures**

en salle du Conseil Municipal -salle de l'Olivier
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

**Relevé des décisions prises par le maire
Approbation du PV du 21/04/2026**

- 1. Elections des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste 1 000 habitants et plus**
- 2. Fixation des indemnités des élus - annule et remplace la délibération 20206-013 portant fixation des indemnités des élus.**
- 3. Frais de scolarité**
- 4. Conclusion d'un avenant n° 2 au marché public relatif à la fourniture et à la livraison de repas en liaison froide**
- 5. Subvention de fonctionnement CRF Unité Locale Bord du Rhône**
- 6. Désignation d'un élu référent à l'Assemblée générale et à l'assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL**
- 7. Création d'emplois non permanent**
- 8. Création de poste à temps complet**
- 9. Instruction des déclarations préalables de travaux et certificats d'urbanisme**
- 10. Modalités d'amortissement des immobilisations**

Fait à Meynes, le 1^{er} juin 2026

Le Maire
Fabrice FOURNIER

